

Les acteurs politiques et économiques de l'Arc jurassien se mobilisent pour renforcer la captation des dépenses sur le territoire

Bienne, le 4 décembre 2019 - Au terme d'une démarche partenariale de trois ans, les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud, réunis au sein de l'association intercantonale arcjurassien.ch et le Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ) ont présenté, mercredi 4 décembre à Bienne, leurs solutions pour renforcer la captation des dépenses sur le territoire.

Devant un parterre d'acteurs politiques et économiques du territoire de l'Arc jurassien, ces solutions ont fait l'objet de présentations et de deux tables rondes, auxquelles ont notamment participé le Conseiller d'Etat neuchâtelois Jean-Nat Karakash et le Maire de la Ville de Bienne, Erich Fehr. En guise d'ouverture, ce constat amer : la diminution du nombre d'établissements commerciaux depuis 2011 avoisine les 10% dans les principales villes de l'Arc jurassien. Le commerce de détail dans les centres-villes, toujours plus confronté à une diminution des dépenses au profit de grandes plateformes numériques, a fait l'objet de préconisations particulières. À l'exemple de la Ville de Neuchâtel qui a engagé un délégué au Centre-Ville en 2013, les intervenants ont ainsi souligné le rôle important des collectivités publiques dans la mise en réseau des commerçants, l'animation des centres-villes, la mutualisation d'adresses clients et la mise en circulation de bons commerciaux. Des conditions d'accès facilitées aux centres-villes, notamment par la création de parkings-relais à proximité des centres, le recours à la mobilité douce et aux transports en commun ont également été identifiés comme des conditions-cadres propices aux commerces. Enfin, les partenariats public-privés visant à encourager les initiatives citoyennes ont également été salués, à l'image des *First Friday* organisés à Bienne.

Outre le commerce de détail, la question de la domiciliation des actifs comme levier crucial pour favoriser la consommation de biens et de services régionaux a fait l'objet de recommandations de la part de Nicolas Babey, professeur à la HEG-Arc et doyen de l'Institut du management des villes et du territoire (IMVT). Les solutions évoquées ont notamment pour objectif de réduire la mobilité pendulaire individuelle. Pour cela, le chercheur propose l'attribution d'allocations aux employés résidant et travaillant sur le même territoire, ou encore l'élaboration de plans de mobilité au sein des entreprises (incitation au covoiturage, prise en charge des abonnements de transports publics, prime à la mobilité douce, etc.). À ce titre, le devoir d'exemplarité des entreprises publiques et parapubliques a été mis en évidence, ces dernières comptant parmi les plus gros pourvoyeurs de pendularité individuelle (notamment dans les domaines de la santé, de la formation, du social et dans l'administration).

Nicolas Babey a également plaidé pour la création d'assurances régionales sous la forme de coopératives à but non lucratif. Il a notamment rappelé le démantèlement de la compagnie *La Neuchâteloise* dans les années 2000, suite à sa prise de contrôle par la *Winterthur*. Selon les recherches de l'IMVT, les fuites des ménages dans le domaine des assurances (véhicule, RC, ménage, assurance-maladie et assurance accidents non-professionnels) se montent en effet à plus de 560 millions de francs par année pour l'ensemble de l'Arc jurassien.

Pierre Alain Schnegg, Conseiller d'Etat bernois et Président d'arcjurassien.ch, et Damien Chappuis, Maire de Delémont et Président du RVAJ, ont conclu en annonçant l'élaboration d'une vision stratégique de l'Arc jurassien. Celle-ci devrait accorder une place importante à l'économie dite présenteielle, plus communément appelée « économie de proximité », et offrir un cadre commun aux actions des différents organismes de développement régional, appelés à se saisir des préconisations discutées ce jour.

Pôle de compétences en développement régional, l'association intercantonale arcjurassien.ch réunit les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud. L'association a pour mission de renforcer la coopération au sein de l'Arc jurassien et d'en promouvoir les intérêts. Elle est active dans la concertation politique et le management régional aux niveaux transfrontalier, intercantonal et intercommunal. Dans ce cadre, elle élabore, pilote et met en œuvre des stratégies territoriales, des programmes de financement et des projets structurants.

Le [Réseau des Villes de l'Arc jurassien \(RVAJ\)](http://Rseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ)) regroupe seize communes réparties sur les quatre cantons de l'Arc jurassien. Constitué en association, il vise à faire de l'Arc jurassien une véritable région économique et culturelle forte et unie, indépendamment des frontières politiques et linguistiques.

Contact presse :

arcjurassien.ch et Réseau des Villes de l'Arc jurassien :

Mireille Gasser, Secrétaire générale, +41 32 889 76 00, mireille.gasser@arcjurassien.ch